

L'Union Nationale des Combattants

créée le 26 novembre 1918, reconnue d'utilité publique



rassemble tous les hommes et toutes les femmes qui partagent son attachement au monde combattant et aux valeurs qu'il véhicule, sans distinction d'opinion, de race ou de religion

agit pour la défense des intérêts du monde combattant, tout en exprimant sa solidarité pour les plus faibles

perpétue le souvenir des combattants morts pour la France

contribue au travail de mémoire et à la formation civique des jeunes générations

nourrit l'esprit de défense par ses témoignages et son soutien aux forces armées, de police et de secours

Qui peut adhérer à l'UNC ?

- Titulaires de la carte du combattant
- Toute personne civile ou militaire engagée, appelée ou réserviste contribuant ou ayant contribué à la défense de la France, ou s'y étant préparée, sans avoir pour autant été engagée dans une opération militaire
- Toute personne participante ou ayant participé à la défense ou à la protection des vies et/ou des biens des Français
- Toute personne qui, ne satisfaisant pas aux conditions décrites ci-contre, partage les valeurs de l'UNC et qui, en raison de ses attaches familiales ou amicales, ou de ses compétences, souhaite contribuer à la réalisation des buts de l'UNC.
- Quelle que soit la catégorie à laquelle vous appartenez, vous bénéficiez des mêmes droits et des mêmes prérogatives.



A TOUT AGE, ADHEREZ A UNE DE NOS 113 ASSOCIATIONS LOCALES

Jeunes de 14 à 19 ans, rejoignez les Cadets de l'UNC

UNC 74 - Fédération départementale de Haute-Savoie



Maison du combattant et de la mémoire
13 bis boulevard du Fier 74000 Annecy

Tél : 04 50 08 00 20

unc.annecy@unc74.fr

<https://unc74.fr>

Facebook

